

ARPEJ Reims a ouvert ses portes...

...en février 2016

L'association se réfère explicitement à la pédagogie ignatienne.

Elle est aconfessionnelle et apolitique.

Elle se veut un lieu de rencontre entre personnes de différentes cultures. Ses membres et ses bénévoles viennent d'horizons variés.

A sa création, nous avons pris contact avec la mairie de Reims, la maison de quartier de La Verrerie et de saint-Remi, les établissements scolaires de ce lieu et les habitants pour bien cerner les attentes des familles.

Installés à nos débuts sur le quartier de La Verrerie, mais sans grande visibilité, nous avons emménagé dans un local esplanade Fléchambault plus fréquenté et plus proche des établissements scolaires et donc des jeunes. (Cf. ● sur le plan)

Evolution des effectifs des jeunes :

En juin 2016.....11

En juin 2017.....24

En juin 2018.....38

En juin 2019.....45

Puis le COVID est arrivé, 2020 et 2021, confinement, travail à distance... entre 15 et 20 jeunes.

En juin 2022.....35 avec liste d'attente par manque de bénévoles !

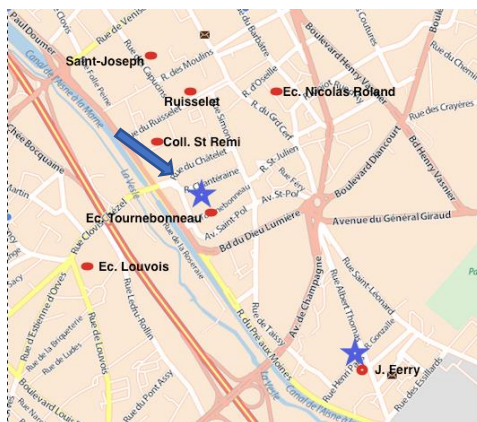
Pour 2000 heures annuelles d'accompagnement !

L'association Arpej Reims accueille des jeunes du primaire et du secondaire jusqu'au niveau de 3^{ème}, du lundi au jeudi.

Nous fonctionnons avec une trentaine d'intervenants bénévoles : grands-parents, retraités, professionnels en activité, et aussi des étudiants / lycéens.

ARPEJ REIMS

52, esplanade Fléchambault



Contacts :

Messagerie : arpejreims@gmail.com

Tél. : **Arpej Reims : 06 32 54 80 32**

Présidente : 07 86 25 74 70

Site : www.reims.arpej-asso.fr

Jours et horaires d'ouverture :

- **Lundi** 17h00 – 19h00
- **Mardi** 17h00 – 19h00
- **Mercredi** 14h00 – 17h00
- **Jeudi** 17h00 – 19h00



A ccompagner

Vers la **R** éussite

les **P** arents

E t

les **J** eunes



Bénévole

à ARPEJ REIMS ?

ARPEJ Reims

Qui sommes-nous ?

Une association loi 1901, déclarée à la sous-Préfecture de Reims en janvier 2015

« L'objet de l'association, précisé dans ses statuts, est de soutenir les familles par

- l'accompagnement à la scolarité, à l'orientation et à l'insertion professionnelle,

- la mise en place d'activités à caractère éducatif, culturel ou social.

Les activités de l'association se font en référence à la pédagogie ignatienne. »

Le projet éducatif ...

L'association Arpej Reims s'adresse aux jeunes de familles défavorisées pour leur proposer un accompagnement personnalisé de soutien scolaire après l'école, en particulier pour :

- Surmonter des difficultés particulières dans les matières visées, voire combler les retards,
- acquérir des méthodes adaptées, rendre efficient le travail et amener à l'autonomie,
- ouvrir le jeune à la culture pour mieux se connaître, mieux comprendre le monde et y trouver sa place.

Les séances d'accompagnement scolaire et les activités en ateliers sont animées avec le souci permanent de donner ou redonner confiance en soi.

Arpej Reims veut être aussi un lieu d'accueil des parents aux cultures diverses dans le respect de chacun.

Une pédagogie du contrat ...

L'inscription d'un jeune prend effet avec la signature d'un contrat renouvelable entre l'association, la famille et le jeune lui-même pour une séquence de 20 heures d'accompagnement scolaire personnalisé.

Chaque séance de 60mn se conclut par un temps de relecture et d'échange entre le jeune et l'intervenant sur son déroulement (travail effectué, compréhension, comportement) noté sur une fiche de suivi pédagogique.

Des intervenants référents suivent l'évolution de chaque jeune en lien avec l'équipe d'animation pour analyser difficultés, motivation et progrès. Un bilan est établi avec la famille à l'issue de chaque séquence.

Le jeune se doit de respecter des règles de vie : politesse, respect d'autrui et du matériel, ponctualité, service... tout un ensemble de règles qu'il paraphe en signe d'accord.



L'engagement des intervenants ...

S'interdire tout sectarisme politique, religieux, social.

Accueillir le jeune avec bienveillance, respecter sa personnalité, encourager ses efforts.

Chercher avec le jeune des objectifs de progression réalisables

Veiller à donner un sens aux apprentissages...

(« On va travailler pour ... »)

Des postures et des aides ...

La charte de l'association Arpej et la charte des politiques de protection des publics fragiles (PPPF) offrent l'esprit et les moyens de la réussite de l'accompagnement des jeunes.

Les bénévoles s'engagent à venir régulièrement sur un ou plusieurs créneaux précis qu'ils se sont choisis.

Ils respectent leurs engagements d'horaire, ils arrivent 5 à 10 mn avant le début de la séance, et préviennent le cas échéant le plus tôt possible de leur empêchement.

Ils utilisent la fiche de suivi pédagogique du jeune : la consultent en début de séance et la complètent sur la dictée du jeune lui-même en fin de séance.

Ils trouvent appui auprès des responsables de l'association en cas de difficultés.

Ils participent aux réunions pédagogiques pour trouver réponse à leurs attentes et questions.

Ils restent discrets sur chaque jeune pris en charge.